

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2023

INDEXER LES SALAIRES SUR L'INFLATION - (N° 1774)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 25

présenté par
M. Mournet

ARTICLE 3

À la première phrase de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« volontaire obligatoire »

le mot :

« facultative ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Pour des raisons d'équité et d'égalité, il n'apparaît pas souhaitable de rendre la cotisation destinée à financer le mécanisme de péréquation, obligatoire.

C'est pourquoi, cet amendement propose de la rendre facultative.